

N°2 : MA PREMIÈRE PRE-RENTRÉE...

Ça y est... j'y suis ! Le jour de la pré-rentrée dans ma classe :

J'organise ma classe en tenant compte de l'espace et du matériel dont je dispose... Pas toujours facile... D'autant que la classe est partagée avec un autre collègue avec lequel il va falloir se mettre d'accord.

- **Où et comment positionner les bureaux** (des élèves, le mien) ? Si j'ai plusieurs niveaux je réfléchis d'autant plus au positionnement par rapport aux tableaux...
- **Penser à aménager si besoin les coins** (regroupement, jeux, bibliothèque...)
- **Je récupère éventuellement et vérifie mon matériel** commandé en juin, en théorie.
- **Je réfléchis à la gestion du matériel dans la classe** : est-il à disposition ? dans chaque casier ? mis de côté pour une utilisation future ? (compas, équerre... ?)
- **Je me prépare pour l'arrivée des élèves** : je prépare les cahiers, (pages de garde...), les manuels dont j'aurai besoin, je prépare les premières photocopies.... Tout ce qui me fera gagner du temps et de l'énergie pour ce premier jour... Je prépare des activités de dégagement au cas où !
- **Je pense aux affichages obligatoires** et je récupère auprès de mon directeur/trice la liste définitive de mes élèves pour remplir mon cahier d'appel ! (j'en profite pour préparer des jeux d'étiquettes pour les portemanteaux et autres ...)
- **Je demande au directeur/trice l'ensemble des documents à distribuer aux élèves (dossier de rentrée) :**
 - fiche de renseignement vierge ou pré-remplie
 - fiches d'urgence (ces deux premières fiches sont à distribuer dès le premier jour)
 - règlement intérieur de l'école
 - note stipulant aux parents de fournir l'assurance scolaire (responsabilité civile + individuelle accident) et la somme à verser à la coopérative scolaire.

• **Je vérifie éventuellement que le livret scolaire de compétences (palier du socle commun) de chacun de mes élèves est présent dans la classe.**

Avec l'équipe :

Si je suis en maternelle :

• C'est l'occasion dans la journée de prévoir un moment d'échange avec l'atsem: lui demander éventuellement comment elle fonctionnait avant votre arrivée (ses pauses, les moments consacrés au ménage, le rôle qu'elle avait dans l'encadrement des ateliers, etc.). Précisez les choses que vous souhaiteriez changer, indiquez lui vos attentes, l'emploi du temps que vous avez choisi. C'est l'occasion de partir sur de bonnes bases... Un binôme enseignant/Atsem commence souvent par là...

Et avec mes collègues enseignant(e)s :

- La pré rentrée est souvent l'occasion de caler ensemble toute une série de dates pour l'année : conseils d'école, conseil des maîtres ... points forts de l'année (rencontres sportives, projets divers, voyages...).
- Prévoir avec l'équipe l'organisation de la réunion de rentrée avec les parents : comment celle-ci se déroulera-t-elle : un moment collectif suivi d'une réunion dans chaque classe ? des dates différentes ?...
- Je m'informe sur la présence de RASED. Je m'informe éventuellement sur le profil de classe : des PAI ? (récupérer les documents remplis ou à remplir), des élèves maintenus (PPRE à prévoir ?), des élèves en intégration scolaire (Equipe de suivi de scolarité à prévoir). Je m'informe sur l'organisation de l'école (TAP ? cantine ? un document à remplir chaque matin lors de l'appel ? des listes sont-elles établies ?).

Le SE-Unsa est proche de vous grâce à des collègues militantes et militants dans tous les départements.

N'hésitez pas à nous solliciter pour cette première rentrée. L'équipe du SE-Unsa de la Marne peut vous aider. Pour toute question, contacter votre section départementale : 51@se-unsas.org Tel : 03 26 88 25 53

Mieux nous connaître sur www.se-unsas.org et <http://sections.se-unsas.org/51/>

Vos délégués des personnels SE-UNSA , qui contacter ?

- Benoît FOLB : 06 14 25 29 64 - 1er degré, Jeunes enseignants
- Aline GEERAERTS : 06 14 25 31 19 - Secrétaire départementale
- Aude VASSEUR : 06 14 65 12 05 -1er degré, Jeunes enseignants
- Jean-Michel ALAVOINE : 06 14 25 30 61 - secrétaire académique
- Solenne MASSICARD : 06 17 25 71 89 - 1er degré, Jeunes enseignants

